

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS.

VOL. IV.

1 JUIN 1905

No. 10

SOMMAIRE—Confirmation. Itinéraire de la Visite Pastorale, mai, juin, juillet 1905—Question des écoles dans les Territoires du Nord-Ouest—L'Épiscopat de l'Ouest est unanime à réclamer ses droits—Le Cœur de Robert Bruce et le brave Chevalier Douglas—LX. Lettre de Mgr Tache à sa mère—Hommage à la mémoire de feu Mgr Ritchot, P. A.—Mgr l'Archevêque à Saint-Isidore, sa paroisse natale, à Joliette et à Saint-Jacques l'Achigan—Ding ! Dang ! Dong !

CONFIRMATION

ITINÉRAIRE DE LA VISITE PASTORALE, MAI, JUIN, JUILLET 1905

Mai 28, Eglise du St-Esprit, Winnipeg (Polonais).

“ Eglise St-Joseph, “ (Allemands).

Mai, 29, Académie Ste-Marie, Fort Rouge, Winnipeg.

Juin 4, Eglise Ste-Marie et Eglise de l'Immaculée Conception, Winnipeg.

A la même date, bénédiction de la première pierre de l'Eglise du Sacré-Cœur à Winnipeg, à 7½ heures p.m.

Juin 10, Samedi, Portage du Rat, Keewatin.

17, Samedi, Rainy River.

19, Lundi, Pine Wood (Notre-Dame du Chemin).

22, Jeudi, Cathédrale de Saint-Boniface.

24, Samedi, Lorette.

25, Dimanche, (soir), Ste-Anne des Chênes.

26, Lundi (soir), Thibautville.

27, Mardi (soir), LaBroquerie.

30, Vendredi, Saint-Malo.

Juillet 1, Samedi, Saint-Pierre-Jolys. Ordination à la prêtrise de M. l'abbé Jos. Joubert.

Juillet 4, Mardi, Saint-Norbert.

5, Mercredi, Saint-Adolphe.

6, Jeudi, Sainte-Agathe.

7, Vendredi, Sainte-Elisabeth.

8, Samedi, Saint-Jean-Baptiste.

Juillet 9, Dimanche, à Saint-Jean-Baptiste, ordination à la prêtrise de M. l'abbé Adonias Sabourin.

Juillet, 9, Dimanche soir, Letellier.

10, Lundi soir, Saint-Joseph.

N. B.—La date indiquée pour les paroisses en dehors de Winnipeg et Saint-Boniface est la date de l'arrivée ; la confirmation a lieu le lendemain matin.

QUESTION DES ECOLES POUR LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

La discussion se continue au Parlement sur la clause des écoles dans l'Acte érigeant les deux nouvelles provinces.

L'Hon. Fitzpatrick, ministre de la Justice, a fait un magnifique discours pour établir le droit des catholiques à des écoles séparées et confessionnelles d'après la constitution donnée en 1875 aux Territoires. Il a déclaré que les ordonnances qui restreignent et détruisent en partie les droits des catholiques étaient "ultra vires" et, par conséquent, nulles. Cependant, la clause 16 du "Bill" que les députés ont acceptée, en principe, par une majorité de 81 votes, le 3 mai dernier, consacre le principe des écoles séparées et confessionnelles.

Ce qu'il y a de consolant dans ce vote, c'est qu'il a montré l'union des catholiques et des protestants modérés, sans distinction de partis.

Mais il y a un amendement qui propose de s'en tenir aux ordonnances déclarées nulles par le ministre de la justice jusqu'en 1901. Ce serait alors la consécration définitive du minimum de nos droits scolaires ; ce serait "une reculade devant le fanatisme". Evidemment, cette législation ne pourrait pas satisfaire les catholiques qui la subiraient forcément sans pourtant l'approuver et l'accepter comme un acte de justice.

On espère qu'il y aura un mouvement pour donner aux catholiques, au moins le plein droit d'organiser, partout où il y aura un groupe suffisant, des districts scolaires catholiques auxquels pourraient s'appliquer toute législation subséquente nous rendant nos droits aux livres catholiques et à tout ce qui constitue l'école catholique.

Sa Grandeur Mgr Legal, évêque de Saint-Albert, a fait 1100 milles pour venir rencontrer Mgr l'archevêque, le 27 et le 28 derniers et s'entendre avec Sa Grandeur sur cette grave question des écoles.

L'ÉP SCOPAT DE L'OUEST

EST UNANIME À RÉCLAMER SES DROITS.

IMPORTANTE DÉCLARATION DE MONSIEUR LANGEVIN.

Sa Grandeur Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, a prononcé vendredi au collège Sainte-Marie de Montréal, des paroles de la plus haute importance, dans le moment actuel.

Étant en visite chez les Jésuites, les élèves lui ont présentée une adresse dans laquelle ils demandèrent à Monseigneur de leur parler de la question des écoles dans l'Ouest. Or, Monseigneur Langevin a répondu par une déclaration formelle que l'épiscopat de l'Ouest est unanime à réclamer les droits des catholiques en union avec le Pape, et ne peut se déclarer satisfait.

Voici, d'ailleurs, le rapport de cette visite que nous empruntons textuellement à la " Patrie " :

" Hier matin, S. G. Mgr Langevin, archevêque de St-Boniface, a visité le collège Ste-Marie. A cette occasion, les professeurs et les élèves se sont réunis dans la salle académique, pour lui présenter leurs vœux.

Mgr Langevin était accompagné par Mgr Vay de Vaya, le R. P. Vachon, O. M. I., le R. P. Joseph Lalande, S. J., recteur du collège, M. l'abbé Thérien, plusieurs Pères Oblats.

Presque tout le personnel du collège était présent.

Les élèves présentèrent à l'archevêque de Saint-Boniface, l'adresse suivante:

" Sa Grandeur Mgr Langevin, archevêque de St-Boniface. Monseigneur,

Le Rév. Père recteur saisit toutes les occasions de nous procurer ce qui peut nous être à la fois agréable et utile.

Nous vous remercions, Monseigneur de daigner à cet effet coopérer avec lui. Vous comprenez combien nous ne pouvons être indifférents à la personne de Votre Grandeur: l'indifférence ne marquerait ici qu'ignorance et apathie de notre part. Or, bien que nous ne soyons pas encore des savants, nous n'ignorons pas cependant tout à fait l'histoire contemporaine de notre pays, et les actions d'éclat, vous savez, ont toujours exercé un grand charme sur la jeunesse.

Oui, nous savons ce qui se passe actuellement dans l'Ouest. Nous nous sommes fait raconter souvent les luttes que nos

frères de là-bas ont à soutenir, nous avons appris les héros-mes discrets déployés pour le soutien de la sainte cause.

Voilà pourquoi c'est avec un immense plaisir que nous saluons, que nous acclamons aujourd'hui le chef reconnu de tous, le champion du catholicisme et de la langue française dans le Manitoba et le Nord-Ouest.

Et nous ne croyons rien trop affirmer en disant que cette langue chez nous aura été défendue par un fils de la Nouvelle-France plus ardemment peut-être que ne l'eût fait un fils de la France même.

C'est que, Monseigneur, tous le répètent, dans votre cœur, les fibres du patriote et de l'apôtre vibrent ensemble.

Quelques-uns de nos maîtres ont eu le bonheur d'habiter auprès de vous. Ils nous disent que vous avez le don de parler aux jeunes et d'allumer dans leur cœur la flamme de l'enthousiasme. Nous vous serions très obligés, Monseigneur, si vous vouliez bien nous communiquer l'étincelle de l'ardeur qui vous anime, en nous parlant de la cause si chère à tous. Vous trouverez, je l'espère, un auditoire aussi propice que dans le collège-frère. Vous vous adresserez à des membres de l'association de la jeunesse catholique canadienne-française qui comme vous, Monseigneur, ne rêvent que religion et patrie.

Monseigneur, votre bénédiction, s'il vous plaît.

Les élèves du collège Sainte-Marie.

RÉPONSE DE MONSEIGNEUR.

Mgr l'Archevêque, dans sa réponse, a parlé de l'amour de l'Église et de la patrie canadienne. Sa Grandeur a insisté sur l'importance pour les catholiques en général et pour les canadiens-français en particulier, de réclamer leurs droits, les droits constitutionnels, en matière d'éducation.

Des explications très lucides et très précises ont été données sur la position des catholiques au sujet des écoles, dans le Manitoba et dans les Territoires.

Sa Grandeur s'est écriée à un moment donné: " On nous a dépouillés du contrôle de nos écoles; on a aboli pratiquement les écoles catholiques par l'ordonnance de 1892. Aucun catholique en union avec le pape ne peut se déclarer satisfait; nous réclavons nos droits et l'épiscopat de l'Ouest est unanime sur ce point.

On a restreint par l'ordonnance de 1901 notre droit à des écoles séparées en limitant, chose étrange, aux endroits où les catholiques sont en minorité. Aucun citoyen soucieux de la justice ne peut être satisfait, bien que tous admettent qu'il soit important de conserver ce qui nous reste."

CHARITÉ BIEN ORDONNÉE.

Sa Grandeur a insisté sur le respect des autres nationalités, sur l'amour qu'un évêque catholique doit avoir pour tous les enfants de l'Église, mais Elle ajouta :

" Si nous respectons les hommes de croyances et de nationalités différentes des nôtres, nous tenons aussi à être respectés. Nous voulons être traités en citoyens libres, et la constitution de notre pays est pour nous tout comme pour les autres."

En terminant Monseigneur a ajouté : " Mes chers enfants, vous serez CHEZ VOUS, CHEZ NOUS. Les vastes prairies de l'Ouest sont la patrie canadienne prolongée au delà des grands lacs jusqu'aux Montagnes Rocheuses. Si je bénis tous ceux qui y viennent, les nôtres je bénis double."

Plusieurs fois les applaudissements ont souligné les paroles de l'archevêque missionnaire et un congé de sortie est venu mettre le comble à l'enthousiasme de cette belle jeunesse en joie.

LE COEUR DU ROI ROBERT BRUCE ET LE BRAVE CHEVALIER DOUGLAS—LÉGENDE.

Une charmante légende écossaise nous raconte, qu'après la mort du roi Robert Bruce, le brave chevalier Douglas prit le cœur de ce prince qu'il avait beaucoup aimé, l'enveloppa d'un linge de soie, le plaça sur sa poitrine, et partit pour Jérusalem, où il avait promis d'aller l'ensevelir au pied du St-Sépulcre. Il dit adieu à ses montagnes, il passe la mer, il passe la France, il passe les Pyrénées. Or, nous dit, la légende, le cœur de Bruce, placé sur le cœur de son serviteur, opérait des merveilles. Un jour fatigué, à bout de forces, Douglas s'assied sur le bord du chemin; il pense à ses chères montagnes d'Écosse, à ses beaux lacs d'azur, et, pris d'un désir fou de les revoir, il se dit qu'il va s'en retourner et, par suite trahir son serment. Mais, tout à coup, le cœur desséché de Bruce s'anime et bat de battements précipités sur la poitrine du voyageur

comme pour lui reprocher sa défaillance et lui dire: En avant! La force renaît dans ses membres et il se remet en route. Un autre jour, il arrive dans une plaine où les chrétiens sont aux mains avec les musulmans: les chrétiens plient déjà. Mais le cœur du roi bat sur le cœur de son ami. Douglas ramasse une épée, monte sur un cheval abandonné, se met à la tête des chrétiens et les ramène à la victoire. Et ainsi toujours, à chaque pas difficile, à chaque danger, à l'heure du devoir, le cœur du roi s'animait et faisait tressaillir le cœur du chevalier, et celui-ci reprenait courage, tant et si bien qu'il arriva enfin à Jérusalem, où il s'acquitta de sa promesse.

Ah! chrétiens, nous avons mieux que la poussière d'un cœur royal à mettre sur notre poitrine: c'est le cœur vivant de notre Dieu, Recevons le souvent dans la sainte communion! Qu'il repose habituellement sur notre cœur! Qu'il le fasse tressaillir de ses battements sacrés! Il nous rendra forts, invincibles, et nous arriverons ainsi à la Jérusalem d'en haut.
P. Coubé.

L. J. C. LX. PREMIÈRE LETTRE DE MGR TACHÉ À SA MÈRE
et DURANT SON SECOND VOYAGE D'EUROPE.

M. I.

Liverpool 8 décembre 1856.

Bonne et tendre mère,

Il vous tarde n'est-ce pas ? de recevoir de mes nouvelles. Eh bien, réjouissez-vous, je suis heureusement arrivé ici hier au soir, je suis bien et comme toujours j'ai mille raisons de remercier la bonne Providence de la protection qu'elle nous a accordée. Notre voyage a été très long, seize jours en mer. La Sainte Vierge voulait que notre première messe, sur la terre d'Angleterre, fut le jour de son Immaculée Conception. Aussi combien volontiers je l'ai remerciée ce matin en chantant la grand'messe dans l'Eglise de nos Pères, qui étaient heureux de nous voir en ce jour, fête, comme vous savez, de notre chère Congrégation. Il est toujours agréable de mettre pied à terre après une longue traversée: ce sentiment de plaisir était augmenté en nous par le danger auquel nous avons été exposés deux jours auparavant.

Près des côtes d'Irlande, nous avons essuyé une fameuse tempête, qui a failli briser notre navire comme elle en brisa tant

d'autres. Il est difficile de se faire une idée du dégât causé à notre propre bord par les flots en furie.

Un des canons, pesant à peu près 600 livres, fut démonté de son affût qu'il brisa (quoique tout en fonte et très épais). Cette pièce abandonnée à elle-même sur le pont fut soulevée par les vagues ou le roulis à plusieurs pieds en l'air; elle passa par dessus une cabine qui protégeait les mouvements, en cassa la surface puis tomba au milieu de l'engin et ne s'arrêta qu'au fond de cale après avoir rompu une plate forme en fonte sur laquelle étaient les ingénieurs. Ceux-ci, qui auraient dû être tués, s'étonnent de leur préservation et peut-être plus encore de ce que le canon dans sa chute n'endommagea pas les machines. On ne comprend pas en effet comment une masse de ce poids et de ce volume ait pu passer entre les diverses parties d'une machine à vapeur sans rien endommager, sans causer une explosion qui eut été notre perte à tous. Je me trompe, ce fait se comprend parfaitement: de pieuses âmes priaient pour nous, vous priez pour votre fils et Dieu a entendu vos prières. L'étoile de la mer nous a protégés pendant cette nuit affreuse et la providence a voulu nous donner sensiblement un titre de plus à notre reconnaissance.

Remercions-la donc de tant de bienfaits et tâchons de nous rendre digne d'en recevoir de nouveaux.

J'espère que vous êtes bien ainsi que mon bon oncle. Dites-lui, je vous prie, mille choses de ma part. Qu'il continue de prier; dans trois mois, il faudra reprendre la mer.

M. Pepin sait bien que je l'aime; aussi il ne s'étonnera pas de mon souvenir.

Mes amitiés respectueuses aux autres personnes qui veulent bien s'intéresser à moi.

Le Rds Pères Garin et Pinat vous présentent leurs respects. Un souvenir à mon petit François, auquel je recommande d'être bien sage, s'il veut avoir le beau livre que je lui achèterai. J'ai été moins malade que lors de mon premier voyage.

Adieu, bonne mère, je vous embrasse de tout mon cœur, et suis toujours

Votre fils tendrement affectionné,
† Alexandre.

Le R. P. J. Paillé, O. M. I., dont la famille demeure à Saint-Charles, Man., après un séjour d'un mois dans la Province, est reparti pour son poste de Prince-Albert en même temps que Mgr Pascal.

HOMMAGE A LA MEMOIRE DE FEU MGR RITCHOT

Le Très Révérend Père Abbé de Belle-Fontaine écrit à Mgr. l'Archevêque une lettre de condoléance et de regret à l'occasion de la mort de Monseigneur Ritchot.

Monseigneur,

Un journal de Montréal du 17 courant m'apporte aujourd'hui même, la nouvelle de la mort de notre insigne et vénéré bienfaiteur, Mgr. Ritchot. Après l'avoir recommandé aux prières de mes religieux et avoir annoncé pour demain un service solennel pour le repos de cette chère âme, j'ai éprouvé le besoin de vous adresser à vous-même, Monseigneur, l'expression de mes regrets, et vous dire combien nous partageons le deuil de tout le diocèse de Saint-Boniface.

Lorsqu'en 1892, Mgr. Ritchot nous conduisait, F. Antoine et moi, sur le beau terrain déjà cédé, et pendant qu'un de ses métis commençait à fardoher sur la place où devait s'élever la première bâtisse, il nous dit ces paroles qui, comme bien d'autres, dépeignent l'homme de foi: "Mes Pères, je donne ce terrain aux Trappistes, mais vous ne me devez aucune reconnaissance, parce que je le fais pour Dieu et pour la religion; que ce soit donc bien entendu, vous n'avez aucun remerciement à me faire." Assurément Dieu a entendu et Il a écrit au Livre de vie les paroles de son fidèle serviteur; mais nous, pleins d'admiration pour un si beau désintéressement, et reconnaissants quand même, nous les retiendrons, pour n'oublier jamais que nous avons reçu de sa main libérale, un dépôt sacré destiné à étendre le règne de Dieu et de notre sainte Religion, dans ce beau pays du Manitoba qu'il a évangélisé pendant de si longues années. Pussions-nous, par une vie conforme à nos saintes obligations, faire revivre et manifester autour de nous, pour la gloire de Dieu et l'édification des fidèles, les vertus de notre saint Fondateur, et en particulier son esprit de foi et sa charité.

Les CLOCHES du 15 février citaient les paroles prononcées par le vénéré Mgr. Ritchot, lors de la bénédiction de la nouvelle église de N. D. des Prairies: "J'ai vu en rêve, dit-il, un jour de ma jeunesse, des moines blancs qui défrichaient et cultivaient une région encore sauvage de l'Ouest canadien, région dont j'étais moi-même le pasteur missionnaire." En lisant ces quelques mots, si propres à faire admirer les voies

de la Divine Providence dans l'accomplissement de ses desseins, je n'ai pu m'empêcher de faire moi-même un retour sur les circonstances qui m'ont conduit à réaliser le rêve de notre pieux missionnaire.

L'époque de mes premiers voyages au Canada était aussi l'époque où l'on faisait grand bruit de la colonisation du Manitoba. Parfois je rencontrais des spéculateurs, qui me parlaient de leurs projets d'avenir dans ces belles contrées. Parfois aussi des colons français me demandaient des renseignements sur ces pays lointains que je devais connaître, comme tout Parisien est obligé de connaître le palais de Versailles. Le Grand Pacifique Canadien se poursuivait dans l'ouest. Enfin, allant de Montréal à Oka, je faisais route sur un beau bateau nommé Manitoba. N'était-ce pas le rêve de Mgr. Ritchot qui commençait à m'obséder? Toujours est-il que déjà je tournais mes regards vers cette contrée encore lointaine, lorsqu'en 1887, au moment où j'allais quitter Montréal pour rentrer en France, M. Leclerc, curé de Saint-Joseph, me dit qu'il serait disposé à faire, en ma compagnie, le voyage du Nord-Ouest. N'était-ce pas exciter en moi un désir que je n'avais pas osé accepter jusqu'à ce jour? Pourquoi d'ailleurs cette proposition faite au moment où il me fallait quitter le Canada?

Deux ans plus tard, en 1889, je revenais au Canada. Sur le même bateau, M. l'Abbé Muller dont le nom n'est peut-être pas oublié à Saint-Boniface, conduisait à Fannystelle, M. F. de la Forest d'Ivonne, petit-neveu d'un de mes prédécesseurs à Bellefontaine. Connaissance faite, M. Muller fait instance pour m'attirer au Manitoba, et comme, naturellement j'alléguais ma pauvreté, ce bon abbé qui avait en abondance ce dont je manquais, m'apporte un billet de mille francs en me demandant si cela me suffisait. La tentation fut trop forte j'acceptai. En arrivant à Montréal, je vais droit à la cure de Saint-Joseph pour m'informer des intentions de M. Leclerc, et huit jours après, nous prenions ensemble le train pour l'ouest. "On board for West."

Pas n'est besoin de dire la réception qui fut faite par Mgr. Taché à son ami, M. Leclerc et à votre serviteur; je n'ai point oublié non plus l'accueil si sympathique de M. Cherrier, curé de l'Immaculée Conception. Mais pendant notre séjour à St-Boniface, je fis aussi la rencontre de M. Ritchot auquel me

présenta M. Leclerc, et ensemble, nous acceptâmes une gracieuse invitation pour Saint-Norbert.

Pendant le diner, pouvait-on ne pas parler des Trappistes?.. mais un peu mystérieusement et sans enthousiasme (ce devait être ainsi, pour qui a connu Mgr. Ritchot). M. le Curé de St-Norbert m'exprima son désir, longtemps caressé, d'avoir dans sa paroisse une Communauté de Trappistes. Il ne me semblait pas possible de prendre au sérieux une proposition aussi grave qu'inattendue, mais on me parlait d'une manière si bienveillante, et avec une si entière confiance dans la Divine Providence que, tout en ayant conscience de mon impuissance, je dus me résoudre à donner une réponse qui laissait à Dieu le secret de l'avenir. Après le repas, lorsque nous causions sous la verandah du vieux presbytère, le bon M. Ritchot, dont la foi ne faiblit jamais, rentre un moment et revint ayant en main le plan des terrains situés au-delà de la rivière la Salle. Il me dit en mettant son doigt sur la carte: "Voilà, mon Révérend Père, le terrain que je destine aux Trappistes depuis trente ans. Ce plan a été fait pour vous, gardez-le en attendant que vous veniez prendre possession". Je ne puis vous dire l'impression que je ressentis en présence d'une proposition faite avec tant de cœur et un tel esprit de foi, et il ne fallut rien moins que la persuasion où j'étais de mon impuissance, pour ne pas triompher de mon irrésolution.

Revenu à Montréal, et de là, après mon devoir accompli, rentré en France, je n'oubliai pas Saint-Norbert; mais ce n'était pour moi qu'un sentiment toujours irréalisable. Cependant, deux religieux, le R. P. Guillaume et le F. Antoine, s'intéressaient à ce projet, et me pressaient parfois de tenter la réalisation de ce qui me paraissait n'être qu'un rêve. Enfin Dieu se servit de la nouvelle qui me fut donnée de la fondation du R. P. Benoît à N. D. de Lourdes. Aurais-je donc manqué à l'appel de Dieu? et le bien que je devais faire aurait-il passé en des mains plus dociles? J'écrivis à M. Leclerc en le priant de s'informer si la place était encore libre. Les négociations furent reprises, et en 1892, je revenais au Manitoba avec le F. Antoine, pour commencer l'œuvre dont les CLOCHES ont fait le récit.

Le but de cette relation, peut-être un peu longue, a été de montrer par quelles voies mystérieuses la Divine Providence a exaucé les vœux de son serviteur, et en même temps d'ins-

pirer à nos chers religieux de N. D. des Prairies, le sentiment de leurs obligations envers Dieu, qui depuis si longtemps leur a préparé ce champ à cultiver, pour sa plus grande gloire et pour le bien de la religion catholique. Puisse nous comprendre notre mission et y répondre avec autant de fidélité que l'a fait notre vénéré fondateur, Mgr. Ritchot, de sainte mémoire.

Pardonnez-moi ce trop long récit inspiré par la reconnaissance et la vénération dues à Mgr. Ritchot. J'en prends occasion de vous remercier de nouveau vous-même, Monseigneur, de tout ce que vous avez fait pour N. D. des Prairies, et je vous prie d'agréer, avec mes profondes sympathies pour la perte que vous avez faite, l'hommage de la vénération avec laquelle je suis

De votre Grandeur, Monseigneur,
le très humble serviteur

F. Jean Marie Chouteau

le 29 mars 1905.

Abbé.

MGR. L'ARCHEVEQUE A SAINT-ISIDORE, SA PAROISSE NATALE.

A JOLIETTE ET À SAINT-JACQUES L'ACHIGAN

Une fête unique dans son genre, a eu lieu le 16 mai, à St-Isidore, comté de Laprairie, alors qu'une relique précieuse de St-Isidore emportée d'Assise, (Italie) par M. M. les abbés Hermas Langevin et Napoléon Dubuc, curés, et enchassée dans un splendide reliquaire, don de M. l'abbé Thérien, tous trois enfants de la paroisse, a été portée solennellement en procession par Mgr. l'Archevêque et vénérée ensuite par tout le peuple.

La veille au soir, 15 mai, après un sermon fort touchant sur la Ste-Vierge par M. l'abbé F. X. Plante, enfant de Chateauguay, paroisse-mère de St-Isidore, M. l'abbé Langevin, curé de St-Vincent de Paul et frère de Mgr. a raconté, à l'issue du salut du T. S. Sacrement, le pèlerinage qu'il a fait avec M. l'abbé Dubuc, curé de Ste-Hélène, au tombeau de St-Isidore, à Madrid, et au "champ de labour", (St-Isidore des champs) d'où le saint a fait jaillir une source miraculeuse qui coule encore. Les deux pieux pèlerins ont emporté de cette eau merveilleuse destinée à manifester le pouvoir du grand saint au Canada.

Mgr. l'Archevêque a fait à la grand'messe le 16, un long discours sur les avantages de la colonisation au Nord-Ouest, et il a promis à ses chers co-paroissiens de leur réserver un vitrail dans sa future cathédrale. Chaque paroissien est venu après la messe, au presbytère, recevoir la bénédiction de Sa Grandeur qui a pu ainsi renouveler connaissance avec la paroisse entière.

Le soir du dimanche, 14 mai, Mgr. l'Archevêque est allé souper à Joliette pour saluer Sa Grandeur Mgr. Archambault et le nouvel évêque de Joliette a voulu que notre bien-aimé archevêque adressât la parole aux élèves du Collège.

Saint-Jacques l'Achigan, 15 — Sa Grandeur Mgr. Langevin accompagné de son grand vicaire, M. l'abbé A. Dugas, et de plusieurs autres prêtres distingués, est venu passer la journée d'hier parmi nous

Dans une allocution éloquente, prononcée à l'église au milieu des paroissiens, l'archevêque de Saint-Boniface a parlé des grands avantages que le gouvernement offre aux colons dans le Nord-Ouest. Il a aussi fait allusion à l'état lamentable où se trouvent les écoles catholiques dans les territoires de l'Ouest.

Une quête faite dans l'église a rapporté \$122, que Mgr. Langevin a promis d'appliquer à l'achat d'un vitrail de sa cathédrale. Au bas de ce vitrail on lira: "Les paroissiens de Saint-Jacques, diocèse de Joliette, à leurs compatriotes du Nord-Ouest.

DING ! DANG ! DONG !

Le 26 mai, à 1 heure p.m., Mgr l'archevêque arrivait de son voyage en province de Québec. Sa Grandeur était accompagnée de Mgr Pascal, de Prince-Albert, Vicaire Apostolique de la Saskatchewan, de M. le Vicaire-Général Dugas, du Révd Père Pascal, O.M.I., et de M. l'abbé Joubert, séminariste. Outre le personnel de l'archevêché, plusieurs curés et missionnaires, MM. les abbés Gillies, Luyten, Deshaies, Polaska, attendaient les voyageurs dans le parterre de l'archevêché. Au Palais, un grand va-et-vient avait été l'avant-coureur de l'heureux événement dont la réalisation a produit cette joie et ce bonheur qu'amène le retour d'un père au foyer.

Mgr Pascal n'a passé que quelques heures à St-Boniface, devant prendre le train de 6 heures pour retourner à Prince-Albert.

ANNONCES

Le Révd Père Pascal, O.M.I, est un neveu de Mgr Pascal. Son ébédience le conduit à Prince-Albert. Le R. P. a accompagné Monseigneur depuis son départ de France et est reparti avec Sa Grandeur.

Les travaux de l'Eglise du Sacré-Cœur sont exécutés par MM. Soucisse et Maranda. Le soubassement qui servira d'école est déjà terminé. Le presbytère sera terminé le 14 ou le 15 juin. Les RR. SS. des SS. NN. de Jésus et Marie prendront la direction de l'école à l'automne.

DUFFIN & Co.,

Marchands d'instruments et de toutes sortes d'effets
pour la photographie.

208 BANNATYNE AVENUE Coin de la Rue Principale

WINNIPEG.



Jos. Coutru & Fils

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funebres et Embaumeurs

Coin des Avenues

PROVENCHER ET TACHE,

SAINT-BONIFACE, MAN

Téléphone { Bureau 2084
Service de nuit S'adres
ser 2084 à la maison privée.

COIN DES RUES

LAVERANDRY ET

SAINT-JOSEPH

Desrosiers & Charette

—FERBLANTIERS ET COUVREURS—

CUV RAGE GARANTI ET PRIX RAISONABLES

Venez à notre atelier ou écrivez nous pour savoir nos prix

DESROSIERS & CHARETTE

SAINT-BONIFACE, . . . MAN.

— V E N E Z —

Vous **AU MANITOBA**
Etablir

A la Disposition de Tous

Et toujours prêt à donner les renseignements que vous désirez. Des milliers d'acres en culture et à l'état naturel, à proximité de la ville.

Prix Tres Moderés

Adressez-vous à

Z. PATENAUDE,

Agent d'Immigration

ELIE, MAN.

J. McLEOD HOLIDAY,

IMPORTATEUR EN GROS DE

Quincailleries, Jouets, Choses de Fanteisie, Montres, Pendules,
Bijouteries et Fournitures pour Hommes. Une
spécialité dans les Articles Religieux.

IMPORTATEUR DIRECT DE "SENEGA ROOT."

173, McDermot Ave, . . . Winnipe